Pôle
ENFANCE FAMILLE

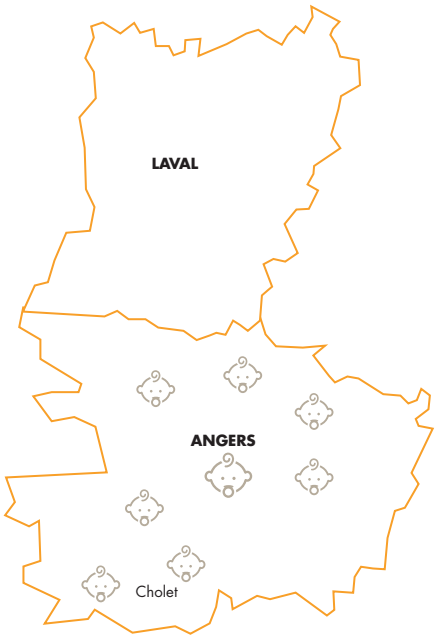

FICHE D'IDENTITÉ 2018

MUTUALITÉ FRANÇAISE ANJOU-MAYENNE

400 salariés

55 STRUCTURES ou services

3 000 enfants accueillis

AU 01/01/2018

Pour plus d'informations, retrouvez la Mutualité sur : **www.mfam.fr**

FICHE D'IDENTITÉ
PÔLE ENFANCE FAMILLE

FAIRE PROGRESSER
LA SANTÉ
ET LE SERVICE
AUX PERSONNES

LE PÔLE ENFANCE FAMILLE

Depuis 25 ans, le Pôle Enfance Famille de la Mutualité Française Anjou Mayenne développe des services et établissements en direction des familles et leurs jeunes enfants.

- Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
- Relais Assistants Maternels
- Lieux d'Accueil Enfants Parents
- Parentosphère, maison de la parentalité
- Ludothèque
- Centre Maternel
- Centre Médico d'Action Sociale Précoce (CAMSP) polyvalent départemental
- Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) Autisme Précoce

DES EXPERTISES RECONNUES

Inscrite dans un réseau de santé, la MFAM garantit :

- une qualité de service avec une gestion optimale,
- une adaptation constante aux besoins des familles et initiateurs de projets,
- la promotion de la santé,
- des compétences professionnelles au service des familles.

La diversité des activités du Pôle Enfance Famille (dans le champ du social, de la protection de l'enfance et du handicap) étoffe et nourrit une expertise professionnelle décloisonnée de l'accompagnement des familles.

EXPERIMENTER, INNOVER

Modes d'accueil ou lieux d'accompagnement, les équipes sont attentives à apporter des réponses souples et adaptées aux familles. Ces postures d'accueil permettent de combattre toutes les formes de stigmatisation.

De multiples actions sont mises en place pour les enfants et leur famille : langue des signes, actions de prévention santé, simplification des parcours des familles entre les services, démarche d'observation partagée, formation pour favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap…).

UN DEVELOPPEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS

A la demande des partenaires que sont les collectivités locales, les entreprises, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et l'ARS, la MFAM a développé une offre de services diversifiée, spécifique et innovante aux besoins des familles.

C'est ainsi qu'ont vu le jour :

- une crèche ouverte 24h/24h, des crèches à horaires atypiques permettant d'offrir un service adapté aux familles d'Angers, aux salariés du CHU, aux salariés de la Polyclinique de Cholet,
- une maison de l'enfance intégrée avec un EHPAD au sein du Village des Générations à Villevêque,
- des micro-crèches,
- un SESSAD Autisme Précoce…